

centres de contrôle des vols à Gander (T.-N.), Moncton (N.-B.), Montréal (Qué.), Toronto (Ont.), Winnipeg (Man.), Edmonton (Alb.) et Vancouver (C.-B.).

Quatre groupes radar terminaux de conception nouvelle et améliorée ont été achetés pour être installés à Moncton, Montréal, Edmonton et Vancouver. Le groupe qui se trouve actuellement à Vancouver sera transféré à Gander pour remplacer la vieille installation présentement en service.

Le Bureau de coordination des réservations d'espaces aériens assure la réservation d'espaces aériens pour des opérations déterminées à l'intérieur des espaces contrôlés et renseigne les autres pilotes au sujet de ces réservations et des zones de manœuvres militaires dans les espaces aériens contrôlés et non contrôlés. Le Bureau, qui est situé à Ottawa, est chargé d'assurer ce service pour tout l'espace aérien du Canada ainsi que dans la zone de contrôle océanique de Gander.

### 15.5.2 Services aériens commerciaux

Les transporteurs canadiens qui exploitent un réseau aérien national et international sont Air Canada et CP Air; à eux seuls ils réalisent 71% de l'ensemble des recettes d'exploitation des transporteurs aériens commerciaux du Canada. Les cinq transporteurs régionaux (Eastern Provincial Airways, Nordair, Québecair, Pacific Western Airlines et Transair) réalisent 12% des recettes d'exploitation globales. Le reste, soit 17%, représente la part d'environ 600 sociétés aériennes de moindre envergure, dont bon nombre desservent des régions du Canada pratiquement inaccessibles aux transports de surface. Au niveau international, les transporteurs canadiens offrent des services à horaire fixe vers l'Europe, l'Union soviétique, l'Asie mineure, la République populaire de Chine, le Japon et Hong Kong, le Mexique et l'Amérique du Sud, les Caraïbes, l'Australie et les États-Unis (y compris Hawaii). Trente-deux sociétés aériennes étrangères assurent des services à horaire fixe entre le Canada et les autres pays.

Dans son Répertoire des services aériens commerciaux du Canada, la Commission canadienne des transports (Comité des transports aériens) classe les transporteurs aériens commerciaux en deux groupes principaux: nationaux et internationaux.

Les transporteurs aériens nationaux, dont l'activité ne s'exerce qu'à l'intérieur du Canada, se subdivisent en sept classes: (1) Transporteurs à services à horaire fixe offrant un service de transport public des personnes, des marchandises ou du courrier vers des points désignés et suivant un horaire, à un tarif unitaire; (2) Transporteurs à services réguliers entre points déterminés offrant autant que possible un service de transport public des personnes, etc., vers des points déterminés, à un tarif unitaire; (3) Transporteurs entre points déterminés offrant un service de transport public vers certains points, compte tenu des exigences du trafic et des conditions d'exploitation, à un tarif unitaire; (4) Transporteurs à services d'affrètement offrant un service de transport public à partir d'une base indiquée sur le permis, à un tarif au mille ou à l'heure pour l'affrètement de l'avion entier, ou à d'autres tarifs que peut permettre le Comité des transports aériens; (5) Transporteurs à forfait n'offrant pas de service de transport public mais transportant des personnes ou des marchandises uniquement sous contrat; (6) Aéro-clubs, organismes constitués sans but lucratif qui s'occupent de l'entraînement au vol des pilotes et des amateurs; (7) Transporteurs spéciaux offrant des services à des fins que ne prévoit aucune autre classe, comme par exemple la photographie et les levés aériens, l'épandage de produits (poudrage des cultures, ensemenement), l'inspection aérienne, la reconnaissance et la publicité, la protection aérienne (prévention et lutte contre les incendies, dispersion du brouillard), la construction au moyen d'avions et les services d'ambulance et de secours.

Les transporteurs aériens internationaux, qui assurent le service entre des points du Canada et d'autres pays, constituent deux autres classes: (8) Transporteurs internationaux à services à horaire fixe offrant un service de transport public vers des points désignés et suivant un horaire, à un tarif unitaire; et (9) Transporteurs internationaux, c'est-à-dire des transporteurs aériens nationaux et étrangers offrant les mêmes services commerciaux que les transporteurs aériens nationaux des classes (2), (3), (4) et (5).

#### 15.5.2.1 Transporteurs internationaux du Canada

**Air Canada**, société de la Couronne constituée en 1937 sous le nom de Lignes aériennes Trans-Canada, transporte des personnes, du courrier et des marchandises sur un réseau comportant 31 destinations au Canada, aux États-Unis, en Irlande, dans les îles Britanniques,